

AR Préfecture



CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 26 AVRIL 2026
--

L'an Deux Mille Vingt-Six, le dimanche 5 avril, à 9 heures, sous la présidence de M. Claude Faucher, Maire, se sont réunis à la mairie dans la salle du Conseil, les membres du Conseil Municipal de Saint-Paul-de-Tartas, régulièrement convoqués, le lundi 13 avril deux-mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L2121-11 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT).

Date de la convocation : 13 avril 2026

Membres élus : 11

Présents : Beaumel Christiane, Boyer David, Chaniel Eric, Faucher Claude, Granouillet Fabrice, Jallat Bernard, Lailheugue Blandine, Madinier Georges, Mugnier Marie-Laure, Soulier Virginie,

Membres présents : 11

Représenté : Grange Béatrice par Granouillet F.

Votants : 11

Absent non représenté : /

Secrétaire de séance : Blandine Lailheugue

n° 2026-49

Objet : Délibération approbation des noms proposés par le maire à la DDFIP pour la Commission communale des impôts directs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code général des Impôts et notamment ses articles 1650, et 436 A

Considérant que :

- le maire doit proposer dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux une liste de 24 contribuables majeurs, français ou ressortissants d'un état de l'Union européenne, jouissant de leurs droits civils, inscrits au rôle des impositions directes locales de la commune ou de l'EPCI, familiarisés avec les circonstances locales et possédant des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.
- Le maire a été sollicité par le Président de la Communauté de communes du Pays de Cayres-Pra

Où cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE :

- les 24 noms suivants pour transmission à la Direction départementale des finances publiques

Archer Christelle - le Bourg	Jallat Colette - le Bourg
Aurand Patrick - la Fagette	Jallat Michel - le Bourg

Beaumel Gilbert - les Uffernets	Martin Jean-Paul - le Bourg
Chanial Séverine - la Villette	Milani Jacques - le Bourg
Darini Serge - la Fagette	Morillon Brigitte - le Bourg
Enjolras Jean - le Bourg	Prades Annie - le Bourg
Faucher Agnès - les Uffernets	Prat Hélène - le Bourg
Forestier Christine - la Villette	Prat François - le Bourg
Graille Christelle - le Bourg	Rastoll Françoise - le Bourg
Graille Daisy - le Bourg	Reynaud Yoan - les Uffernets
Granouillet Eliane - Fourmagne	Rieu Quentin - le Bourg
Haon Michel - le Bourg	Silvestrini Christiane - les Uffernets

- les 4 noms suivants pour transmission à Monsieur le Président de la CCPCP

Archer Christelle - le Bourg	Haon Michel - le Bourg
Beaumel Gilbert - les Uffernets	Reynaud Yoan - les Uffernets

AUTORISE le Maire à signer toute pièce à intervenir.

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Par :	
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	2
Ne prend pas part au vote :	1 (M. Granouillet étant sorti lors du vote)

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de Séance,

Le Maire,

Blandine Lailheugue

Claude Faucher


